

La Voie à Suivre

Béréchit

698

Ohr Haïm Vé Moché • 32, rue du Plateau 75019 Paris - France
 Tel.: +331 42 08 25 40 • Fax: +331 42 06 00 33 • hevratpinto@aol.com
 Hevrat Pinto • 20 bis, rue des Mûriers 69100 Villeurbanne - France
 Tel.: +334 78 03 89 14 • Fax: +334 78 68 68 45 • hevratpinto@aol.com



24 Tichri 5772 - 22 Octobre 2011

Rabbi David Pinto Chlita

La façon de procéder du mauvais penchant

« La femme vit que l'arbre était bon à manger et agréable pour les yeux, la femme prit de son fruit, en mangea, en donna aussi à son mari avec elle, et il mangea. (Béréchit 3, 6) »

Le verset parle de la faute d'Adam et 'Hava quand ils ont mangé du fruit de l'arbre de la connaissance, et on sait que c'est le serpent qui a convaincu 'Hava de manger du fruit. Mais apparemment nous devons bien réfléchir, car avant qu'Adam et 'Hava mangent de ce fruit, ils n'avaient pas du tout de mauvais penchant, alors comment 'Hava s'est-elle laissée convaincre par les propos du serpent, qui lui a conseillé de manger, alors que le mauvais penchant n'existait pas encore en elle ?

Cela comporte une autre chose étonnante, citée dans le Midrach : quand le Saint béni soit-Il a demandé au premier homme s'il avait mangé de ce fruit, celui-ci a répondu « J'en ai mangé et j'en mangerai », c'est-à-dire j'en ai mangé dans le passé et j'en mangerai encore dans l'avenir. Comment a-t-il osé répondre ainsi à D. ? Sans compter qu'Adam et 'Hava étaient à un niveau spirituel extrêmement élevé. Le Midrach rapporte que lorsque le serpent était en train de séduire 'Hava, Adam se promenait avec Hachem dans le jardin d'Eden, et c'est certainement un niveau spirituel absolument extraordinaire. On doit donc dire que 'Hava aussi était à ce même niveau, et dans ce cas, comment ont-ils fauté malgré ce niveau élevé et sans avoir de yetser hara ?

Le serpent a convaincu 'Hava en lui disant qu'une fois qu'elle aurait mangé du fruit de l'arbre de la connaissance, elle saurait distinguer entre le bien et le mal. Dans le Midrach, il lui a dit qu'elle aussi serait comme D. C'est étonnant, est-ce que 'Hava s'imaginait qu'elle pourrait ressembler à Hachem ? Il est clair que cela ne contient rien de vrai, et évident qu'elle ne pourrait jamais être comme D. ! L'explication en est que comme on le sait, le serpent n'est autre que le Satan (la valeur numérique du mot « na'hach » (serpent) est égale à celle de « Satan »). Dans sa perfidie, le Satan ne dit pas à l'homme immédiatement de transgresser l'ordre de Hachem, mais au contraire, il l'incite à faire une mitsva particulière « pour l'amour du Ciel », et de cette façon, il le fait descendre aux abîmes. C'est ainsi que le serpent a agi ici. Il a convaincu 'Hava de manger de l'arbre en lui disant que cela lui permettrait de distinguer entre le bien et le mal, et qu'elle saurait s'attacher au bien et s'éloigner du mal, devenant ainsi capable de s'attacher au Saint béni soit-Il et de Lui donner de la satisfaction en créant des mondes supérieurs. En effet, on sait que lorsque l'homme fait une mitsva, il crée en cela des mondes supérieurs, ainsi qu'il est écrit « que D. a créé pour faire » – le Saint béni soit-Il a créé tous les mondes de telle façon que nous puissions nous aussi faire et construire d'autres mondes lorsque nous observons les mitsvot et faisons de bonnes actions. C'est pourquoi le serpent lui a dit « Vous serez comme des dieux », vous pourrez vous aussi développer et continuer la création en multipliant les mondes que vous créez parce que vous saurez distinguer entre le bien et le mal.

C'est pourquoi bien que 'Hava n'ait pas eu de mauvais penchant, elle s'est laissée séduire par le serpent, parce qu'elle pensait qu'elle le faisait pour l'amour du Ciel et donnait ainsi de la satisfaction au Créateur. C'était donc cela son erreur. Adam lui aussi a commis la même erreur, au début

il a refusé de l'écouter, mais elle lui a dit que manger du fruit de l'arbre de la connaissance était pour l'amour du Ciel, pour recevoir une grande sagesse et savoir distinguer entre le bien et le mal. Ainsi, ils pourraient s'éloigner totalement du mal et créer des mondes en l'honneur du Saint béni soit-Il. Et une fois qu'Adam a écouté les paroles de 'Hava, il a accepté ce qu'elle disait et mangé du fruit. Il était tellement convaincu de bien faire que lorsque Hachem lui a demandé s'il avait mangé du fruit de l'arbre, il a répondu qu'effectivement il en avait mangé, et qu'il en mangerait encore dans l'avenir. Parce qu'au contraire, il croyait que c'était une mitsva et non une faute, et n'avait l'intention que de glorifier Hachem. Mais il faut se rappeler que c'est la façon de procéder du mauvais penchant : faire croire à l'homme qu'une faute est en réalité une mitsva, pour le prendre au piège et lui faire commettre une faute.

Il m'est arrivé d'entendre quelqu'un dire du lachon hara sur un autre, et quand je l'ai entendu, je le lui ai immédiatement reproché et je lui ai dit que c'était du lachon hara, interdit par la Torah. Mais il m'a répondu que ce qu'on disait pour l'amour du Ciel était permis. Alors je lui ai rappelé que ce qu'il disait n'était pas du tout pour l'amour du Ciel, mais que c'était la façon de procéder du yetser hara, de faire croire à l'homme que ce qu'il fait de mal est pour l'amour du Ciel. Et effectivement, après s'être interrogé sur les motifs qui l'avaient poussé à parler, il a reconnu que ce n'était pas pour l'amour du Ciel, mais qu'il l'avait cru parce qu'il avait été trompé par le yetser. En réalité, il n'avait dit du mal de cette personne que pour des raisons personnelles.

Quelle a donc été l'erreur d'Adam et 'Hava, puisque certainement, après avoir mangé du fruit de l'arbre et distingué entre le bien et le mal, ils savaient se garder du mal et se rapprocher du bien, et ainsi causer beaucoup de satisfaction au Saint béni soit-Il ? C'est que, n'ayant reçu qu'une seule mitsva, ils ont voulu y ajouter et faire plus de mitsvot du fait qu'ils sauraient distinguer entre le bien et le mal. C'est là en fait la source de leur erreur. En effet, Hachem ne désire pas que l'homme crée des mondes et offre des sacrifices en transgressant Ses ordres. L'essentiel est pour Lui que l'homme se conduise selon ce qu'Il lui a ordonné, sans vouloir être plus malin et ajouter à Ses ordres.

Et d'après ce que nous avons expliqué, nous pouvons comprendre pourquoi Adam et 'Hava n'ont pas été punis immédiatement quand Hachem est venu parler avec eux, mais seulement chassés du Gan Eden et envoyés en ce monde-ci. En effet, après la faute ils savaient distinguer entre le bien et le mal et s'étaient déjà préparés à vivre ici-bas et à se mesurer avec le mauvais penchant. La raison pour laquelle ils n'ont pas été punis est qu'ils n'avaient pas eu l'intention de se révolter contre D., mais ils avaient mangé du fruit de l'arbre dans une bonne intention et pour l'amour du Ciel.

Paris Lyon Marseille

18:32 18:27 18:29

19:38 19:30 19:29

Allumage

Fin



« D. mit fin, le septième jour, à l'œuvre faite par Lui ; et Il se reposa, le septième jour, de toute l'œuvre qu'Il avait faite » (Béréchit 2, 2)

Rabbi Chim'on a enseigné : « Etant donné que l'être humain ne sait pas calculer avec exactitude ses moments et ses instants, nous ajoutons une partie de la semaine à la journée sainte du Chabbat. Le Saint béni soit-Il, en revanche, Qui sait calculer avec une précision absolue Ses moments et Ses instants, entre dans le Chabbat avec une rigoureuse ponctualité, et Il nous donne l'impression d'avoir terminé Son œuvre en ce septième jour » (Rachi).

Cette explication de Rachi concernant l'être humain qui ne sait pas déterminer le temps avec précision et doit de ce fait ajouter une partie de la semaine à la sainte journée du Chabbat doit nous éclairer sur la façon d'accueillir ce saint jour. En effet, puisque nous ne savons pas évaluer avec exactitude les moments et les laps de temps, et que de plus, nul ne sait ce que l'instant suivant lui réserve, nous devons être particulièrement vigilants et ajouter le plus possible de la semaine à la sainte journée du Chabbat, afin de ne pas en arriver, D. préserve, à la profaner.

A ce sujet, l'auteur de l'ouvrage 'Barkhi Nafchi' raconte :

Un avocat juif très renommé est venu me voir ébranlé et en larmes pour me raconter sa mésaventure : « Vendredi, j'ai pris ma voiture pour aller de Bnei Brak à Jérusalem. Or près de Motsa, elle est tombée en panne, m'empêchant de poursuivre ma route. Il n'était que 13h30 et il restait encore quelques heures avant l'entrée du Chabbat.

J'ai contacté mon assurance. Elle a enregistré ma demande et m'a promis d'envoyer un dépanneur dans les plus brefs délais. Dès le début de la conversation j'avais précisé que j'étais un juif observant les mitsvot et qu'il n'était pas question que mon véhicule me soit ramené au-delà de l'heure du début du Chabbat. Mon assurance m'a alors certifié que ce ne serait absolument pas le cas.

Je suis rentré chez moi en taxi et j'ai attendu la voiture dans la tension et l'anxiété. Mais celle-ci tardait à arriver ! Tremblant et plein de honte, je constatai qu'à l'entrée du Chabbat, mon véhicule n'était toujours pas à l'horizon. Ce que je craignais est alors arrivé ! A 10h du soir, mes voisins ont pu entendre et voir de leurs propres yeux la voiture de dépannage décharger mon véhicule ; celui de l'avocat observant les mitsvot... »

A ce stade de sa confession, il éclate à nouveau en sanglots en précisant que dans son quartier résident des juifs religieux mais aussi des juifs non religieux et que cet épisode entraîne une profanation du nom de D.

« J'étais certain, a-t-il poursuivi, que ma voiture arriverait assez tôt dans l'après-midi du vendredi, comme ma société de dépannage me l'avait garanti. Si j'avais eu l'ombre d'un doute à ce sujet, je l'aurais laissée sur le bord de la route et l'aurais fait remorquer à l'issue du Chabbat, même si elle risquait d'être volée pendant cette journée ! »

Il venait donc me consulter sur la manière de réparer sa faute et la profanation du nom divin qui en a découlé. Je lui ai alors conseillé de diffuser son histoire dans les journaux religieux et de la conclure par un appel à la vigilance du public, pour que quiconque se trouve dans une situation analogue laisse sa voiture sur le bord de la route et ne sollicite la société de remorquage qu'à l'issue du Chabbat.

Ceux qui mettent en garde au sujet du Chabbat

Profitons de cette occasion pour renouveler nos avertissements au sujet des centres commerciaux des quartiers religieux qui poursuivent encore leurs activités jusqu'à une petite heure avant l'entrée du Chabbat. Cet état de fait est à l'origine de réels incidents et de la profanation publique du Chabbat.

Un groupe de personnes a entrepris la sainte mission d'annoncer les heures d'entrée du Chabbat dans le plus grand nombre de lieux. Ils témoignent avec beaucoup de tristesse :

« Nous accomplissons notre devoir. Nous protestons devant les chefs des stations de taxis et prévenons les voyageurs de ne pas prendre la route à une heure tardive. Nous agissons auprès des commerçants et les incitons à fermer leurs magasins à temps, mais nous ne réussissons pas toujours. Plus d'une fois, des clients 'respectant le Chabbat' restent sur leurs positions et continuent d'acheter tout ce dont ils ont besoin sans tenir compte des conséquences... »

Ces 'défenseurs du Chabbat' commencent leur mission une heure avant son entrée, incitant les commerçants à fermer leurs boutiques. Et que voient-ils alors ? Des juifs observants, des juifs à l'allure clairement orthodoxe qui viennent de se 'rappeler' qu'ils ont encore des achats à faire en l'honneur de ce jour saint.

Où se trouvaient donc tous ces hommes quelques heures plus tôt ? Qu'avaient-ils de si urgent à faire pour ne se souvenir qu'à la dernière minute que c'est bientôt Chabbat et que certaines choses manquent à la maison pour l'honorer ? De même, qu'en sera-t-il des commerçants contraints de s'attarder 'une petite seconde' puis 'encore une seconde' pour finalement rentrer chez eux après l'heure d'allumage des bougies ?

C'est l'épreuve à laquelle chacun de nous se trouve confronté dans tous les domaines de la préparation de cette journée particulière. Tout homme vaillant qui a le mérite de finir ses préparatifs à temps et d'accueillir la reine Chabbat avec plaisir et aspiration méritera aussi d'entrer dans le palais du Roi des rois et de profiter du rayonnement de ce saint jour.

Les Hommes de Foi Histoire des justes de la famille Pinto

Car ils sont « vivants » ('Haïm) pour ceux qui les trouvent

L'histoire suivante a été racontée par le tsaddik Rabbi Meïr Pinto :

Une année, la ville de Mogador a été frappée par une grande pénurie de poisson. Or il est de coutume de consommer du poisson le vendredi soir, selon la Kabbala. Un vendredi après midi, Rabbi 'Haïm Pinto a fait appel à un pêcheur en lui disant :

« Va s'il-te plaît à la mer et rapporte-moi des poissons. » « Rabbi ! Il n'y a plus de poissons dans la mer depuis déjà quelques semaines », s'est plaint le poissonnier. Mais Rabbi 'Haïm a répété : « Rends-toi au bord de mer ; dis « 'Haïm » à chaque fois que tu lanceras le filet à l'eau, et les poissons viendront. » C'est ce qui s'est passé.

Ayant entendu que tel poissonnier avait de la marchandise, tous les habitants de Mogador se sont précipités pour en acheter. Mais le marchand a refusé de leur en vendre ne serait-ce qu'un seul : « Ces poissons ne sont pas les miens, ils appartiennent à Rabbi 'Haïm Pinto. Je ne peux pas vous en vendre » a-t-il répondu.

Il les a tous apportés à Rabbi 'Haïm qui en a distribué la plus grande part aux habitants de la ville, tout en gardant un peu pour lui.

En entendant cet épisode, le dayan Rabbi David ben 'Hazan s'est immédiatement rendu chez son ami en lui disant : « J'ai entendu que tu as de la vie ('Haïm) à la maison. »

« Effectivement, j'ai de la vie ('Haïm) chez moi » a été sa réponse.

Alors ils se sont mis à table, ont consommé un repas de Chabbat et se sont réjouis avec un plat de poisson, suivant l'usage préconisé par les livres de Kabbala.

Il fit l'homme à l'image de D.

Le grand Tanna Rabbi Akiva, auteur de la règle « Tu aimeras ton prochain comme toi-même, c'est un grand principe de la Torah », nous enseigne également que (Avot 2, 4) : « L'homme a reçu une marque d'amour en étant créé à l'image de D. et c'est une marque d'amour encore plus grande de le lui avoir fait savoir, puisque le verset dit « Il fit l'homme à l'image de D. » » Cet enseignement de Rabbi Akiva exige aussi de chacun de nous d'aimer les autres hommes quels qu'ils soient. Ce maître a transmis aux générations suivantes la noble idée qu'il faut veiller à respecter autrui et à ne pas porter atteinte à son honneur, car « Il fit l'homme à l'image de D. ».

A condition de ne pas l'offenser !

Le gaon Rabbi Eliezer Menahem Shakh zatsal a raconté une histoire dont il a été témoin chez Rabbi Isser Zalman Melzer. Les événements ont été rapportés intégralement dans le livre « Chimoucha chel Torah ». Dans la ville de Slotzk vivait un grand donateur qu'on avait l'habitude d'honorer une fois par an, pendant les Jours Redoutables, en le faisant monter à la Torah. Mais voilà, la richesse n'étant pas éternelle, une année, l'homme fortuné s'est appauvri. Les encaisseurs d'œuvres de bienfaisance se sont alors rendus chez Rabbi Isser Zalman pour lui demander comment se comporter à présent vis-à-vis de cet ancien homme riche. Pouvaient-ils cesser de l'honorer comme auparavant et lui refuser une montée à la Torah, ou non ? Le Rav leur a répondu : « Vous n'avez absolument pas le droit de lui retirer cet honneur. Réfléchissez un peu : tout ce qui concerne la richesse est uniquement entre les mains du Ciel ; D. appauvrit et enrichit. Ce sont les considérations de D. En revanche, cesser d'offrir une montée à la Torah qui lui était autrefois acquise grâce à beaucoup d'argent, et l'humilier ainsi indirectement, dépend de nous. Cela relève de notre responsabilité, des devoirs de l'homme envers son prochain. » Les encaisseurs d'œuvres de bienfaisance ont poursuivi : « Mais dans le passé, la synagogue tirait profit de la montée offerte à cet homme aisé. En effet, il avait coutume, dans le « Mi Chébérah » de promettre une grande somme. Mais à présent qu'il s'est appauvri, il donnera probablement une somme dérisoire. En revanche, si on offrait la montée à la Torah à une autre personne riche, on pourrait profiter de son don généreux. Sommes-nous en le droit de causer une perte à la synagogue ? »

Après avoir réfléchi à la situation, Rabbi Isser Zalman leur a répondu : « S'il en est ainsi, c'est moi qui vous donnerai la somme que vous estimez perdre. Je vous procurerai cet argent, mais n'offensez pas cet homme-là. »

A l'image de son modèle

Il est connu que le 'Hafets 'Haïm gardait toujours dans sa poche l'image du tsaddik Rabbi Na'houm de Horodna et la regardait fréquemment.

Ceci impressionnait nombre des contemporains du 'Hafets 'Haïm car Rabbi Na'houm n'avait jamais accepté que l'on dessine son visage. En effet, on le lui avait très souvent demandé afin de pérenniser son image et la splendeur de sa sainteté mais il avait toujours refusé. D'où provenait alors le portrait de Rabbi Na'houm de Horodna qui se trouvait toujours dans la poche du 'Hafets 'Haïm ?

La réponse réside dans les comportements et manières d'agir de Rabbi Na'houm.

Aimant se montrer très généreux avec chacun, il a une fois en conséquence sauvé un pauvre en l'extirpant de sa situation misérable, comme il est raconté dans le livre « Toldot Mena'hém » : un jour s'est rendu chez le Rav de la ville de Horodna un homme pauvre, fils de bonne famille, qui, en pleurant, lui a fait le récit de sa souffrance.

Il était réduit à une extrême pauvreté et n'avait pas de quoi faire vivre sa famille. Cependant, il était artiste et doué pour réaliser des portraits très fidèles. Il implorait donc le Rav de bien vouloir convaincre Rabbi Na'houm de l'autoriser à faire son portrait, dans l'espoir que de cette œuvre naisse le rayon de délivrance qui le sauverait de sa détresse.

Le Rav a accepté et s'est entretenu avec Rabbi Na'houm de la subsistance du mendiant et de sa famille. Rabbi Na'houm s'est alors adressé à l'homme indigent : « Votre travail et vos efforts sont vains, pourquoi déranger un vieil homme par de telles futilités, car qui vous donnera ne serait-ce qu'un centime pour le portrait d'un pauvre homme méprisable comme moi ? »

Cependant, l'indigent était heureux à l'infini et a adressé d'innombrables remerciements à Rabbi Na'houm du service qu'il lui rendrait, car son cœur lui disait que le portrait de ce tsaddik lui procurerait de nombreux clients. C'est effectivement ce qui s'est produit : la vente du portrait du tsaddik lui a rapporté de bons revenus et l'a sorti de sa détresse.

Garde Ta Langue

Il est permis de mentir pour la paix

Si quelqu'un nous demande « Qu'a dit Untel à mon sujet ? » et que l'on trouve le moyen de lui répondre sans mentir ni colporter, il faudra le faire et éviter de mentir. Mais si l'on perçoit que notre interlocuteur ne nous croira pas, il est permis de mentir pour préserver la paix, mais sans prêter serment.

('Hafets 'Haïm)

« Elle produira pour toi des buissons et de l'ivraie, et tu mangeras de l'herbe des champs. » (3, 18)

Le Rav 'Haïm Vital témoigne avoir vu plusieurs fois son maître le Ari demander aux membres de sa famille de lui apporter des herbes sauvages, ou des ronces et des épines comestibles. Il les consommait afin d'accomplir lui-même la malédiction adressée au premier homme : « Elle produira pour toi des buissons et de l'ivraie, et tu mangeras de l'herbe des champs. »

« Car poussière tu fus, et poussière tu redeviendras ! » (3, 19)

Le 'Hida est intrigué par ce verset : on sait pourtant que certains tsaddikim sont restés présents même après leur mort, comme il est dit (Ta'anit 5b) « Notre père Ya'akov n'est pas mort » ! De même après leur départ de ce monde, Rabbeinou Hakadoch et d'autres justes continuaient à se rendre dans leur propre foyer chaque vendredi soir. Comment alors comprendre la phrase « et poussière tu redeviendras » ?

Le 'Hida explique qu'en coupant la orla et en l'enterrant, l'ordre de « retourner à la poussière » se réalise déjà et que les personnes concernées s'en trouvent acquittées, puisqu'une partie du corps peut être considérée comme la personne toute entière. C'est peut-être la raison pour laquelle on enterre la orla.

« L'homme donna pour nom à sa compagne 'Hava parce qu'elle fut la mère de tous les vivants. » (3, 20)

Le gaon Rabbi Yéhochoua de Koutna donne une interprétation très claire de ce verset. Nos Sages nous enseignent que les femmes possèdent deux vertus essentielles : « Elles nous sauvent de la faute et élèvent nos enfants dans la Torah. »

Seulement, après que 'Hava a incité son mari à pécher en mangeant de l'arbre de la connaissance, on ne pouvait plus lui attribuer la louange « elles nous sauvent de la faute ». C'est la raison pour laquelle « L'homme donna pour nom à sa compagne 'Hava parce qu'elle fut la mère de tous les vivants. » Elle n'était plus que la « mère de tous les vivants. » Seule la vertu « Elles élèvent nos enfants dans la Torah » la concernait à présent.

« Hachem fit pour Adam et pour sa femme des tuniques de peau, et les en vêtit. » (3, 21)

Pourquoi D. a-t-Il choisi précisément des vêtements en peau pour vêtir Adam et sa femme ?

Le « Tsofnat Pa'ané'h » nous en donne une explication subtile : lorsque Adam s'est trouvé nu et a eu besoin d'être vêtu, il était dans une situation qui l'obligeait à réciter la bénédiction de « Chéé'heyanou », car il aurait porté un vêtement pour la première fois ! Or la halakha interdit à une personne dénudée de prononcer une bénédiction.

Adam s'est alors trouvé face à un dilemme : devait-il faire une bénédiction pour son premier vêtement, et si oui, de quelle manière pouvait-il la faire ?

C'est pourquoi il est mentionné « Hachem fit pour Adam et pour sa femme des tuniques de peau, et les en vêtit » : précisément des tuniques de peau, car on ne fait pas « Chéé'heyanou » sur des vêtements faits en peau, en vertu du verset « Sa miséricorde est sur

toutes Ses créatures. » En confectionnant les vêtements de peau pour Adam lorsque celui-ci était encore nu, D. l'a exempté de la bénédiction de « Chéé'heyanou ».

Lumière du Zohar

« D. examina tout ce qu'il avait fait : c'était éminemment bien » (1, 31)

Rabbi Chim'on a dit au sujet du verset « D. examina tout ce qu'il avait fait » : Tout ! Même les serpents, les scorpions, les moustiques et même les créatures qui semblent malfaisantes dans le monde.

Au sujet de tout, il est écrit « c'était éminemment bien » : ils sont tous au service du monde, et le font progresser.

Et les hommes ne le savent pas...

[Parachat Emor Page 107a]

A la lumière de la Paracha

Le repentir en lieu et place du sacrifice

« Caïn dit à Hachem : 'Mon crime est trop grand pour être supporté.' »

Je me suis toujours demandé pourquoi Caïn n'avait pas offert de sacrifice pour se faire pardonner du meurtre de son frère. Penchons-nous sur les paroles de nos Sages (Tan'houma Béréchit 9) afin de mieux comprendre cela. Caïn a demandé à Hével : « Veux-tu que nous nous partagions le monde ? » Il lui a répondu : « Oui. » Hével s'est alors occupé du bétail tandis que Caïn s'est attaché à cultiver la terre et ils ont décidé qu'aucun n'empièterait sur la part de l'autre. Puis, constatant que D. ne s'était pas montré favorable à son offrande du produit de la terre, Caïn a compris que seul le sacrifice des animaux avait un parfum agréable pour D. Mais après avoir tué son frère Hével, il ne pouvait pas se servir du bétail pour apporter un sacrifice ! En effet, du fait de leur partage, les animaux appartenaient à Hével, et il ne pouvait donc pas s'en servir, car un sacrifice ne peut provenir d'un vol. Qu'a-t-il fait alors ? Caïn savait qu'en l'absence de sacrifice, la prière expie les fautes, comme il est dit (Osée 14, 3) : « Nous remplacerons les taureaux avec nos lèvres. » Nos Maîtres ajoutent (Bemidbar Rabba 18, 21) que les bnei Israël se sont plaints : « Maître du monde ! A l'époque du Temple, on pouvait offrir un sacrifice pour expier les fautes, or à présent il ne nous reste que la prière. » Caïn a donc entrepris de se repentir et de prier, et a déclaré : « Maître du monde ! Mon crime est trop grand pour être supporté. Tu sais clairement que je ne peux pas T'offrir de sacrifice car j'ai laissé tout le bétail à mon frère et que par conséquent, il lui appartient. Je suis uniquement en mesure de prier face à Toi et d'avouer ma faute. » Comme il avait agi ainsi, son péché lui a été immédiatement pardonné. Nos Sages précisent (Midrach Tan'houma, Béréchit 25) qu'il a dit à Hachem : « Maître du monde ! Tu soutiens les mondes supérieurs et inférieurs et Tu ne peux pas supporter ma faute ? » D. lui a répondu : « Puisque tu t'es repenti, Je promets par ta vie, d'annuler le décret qui te concerne. »

Adam a appris de Caïn comment se repentir lorsqu'on ne peut pas offrir de sacrifice. Ainsi on rapporte dans Béréchit Rabba (22, 13) qu'Adam a rencontré Caïn et lui a demandé : « Qu'en est-il de ton jugement ? » Il a répondu : « Je me suis repenti et j'ai eu un compromis... » Adam s'est alors mis à se frapper la face en disant : « Telle est la force de la techouva et je ne le savais pas ! » Mais il n'est pas fait mention d'un sacrifice.